

ÉDITO



Bernard LOUIS

Maire de
Villetle-de-Vienne

Chères Villettoises, chers Villettois,

Après des mois d'études et après la sélection des entreprises, les travaux des futurs ateliers municipaux ont débuté en janvier. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier ici le dévouement de nos "garçons". Ils travaillent dans des locaux inadéquats à la bonne réalisation de leurs missions. Ils ont eu la patience d'attendre un bâtiment neuf et mieux adapté à leurs besoins.

Chaque fin d'année, l'équipe municipale rassemble le personnel communal pour un temps de convivialité. C'est un moment important durant lequel

nous remercions les agents communaux pour leur implication et pour leur disponibilité professionnelle, au service de la commune et de ses administrés.

Bonne lecture à tous.

> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - VOIRIE

Rue de l'Eglise : comme neuve :

Réaménagée par les services de Vienne Condrieu Agglomération et depuis peu en sens unique, la rue de l'Eglise finalise son lifting ! Enfouissement des lignes réseaux, mise en place de l'enrobé et création de trottoirs il ne manquait que le marquage des places de stationnement nouvellement délimitées et une signalisation définitive.

S'agissant d'une zone 30km/h, les vélos peuvent emprunter la rue dans les deux sens.

Malgré la vigilance des élus, certaines voitures prennent encore la rue en contre-sens. La gendarmerie est informée et est susceptible d'intervenir pour effectuer des contrôles.



Maison des associations : stationnement

Dans le cadre des travaux pour la construction du bâtiment des services techniques, les conditions de stationnement ont été modifiées pour les utilisateurs de la maison des associations.

Profitant de l'espace libéré par la démolition du hangar (en face de la maison des associations) un parking d'une surface d'environ 800 m² a été aménagé et fléché. Il peut accueillir 50 véhicules.

Les places réservées aux personnes à mobilité réduite restent inchangées. Le respect des espaces devrait permettre le bon déroulement des travaux et la circulation de véhicules de chantier. La commune se dégage de toute responsabilité en cas d'accrochage en dehors du parking.



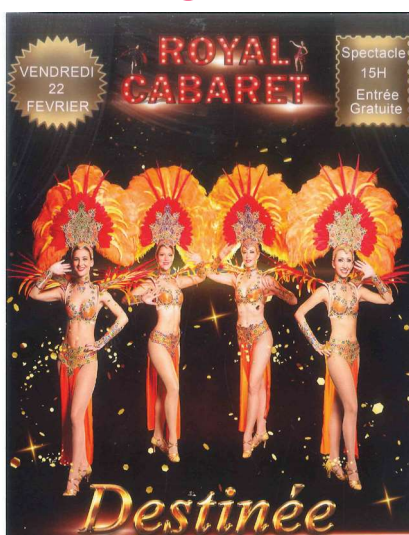
Conférences UPOP

Depuis 2 saisons, Villette accueille trois conférences par an organisées par l'université populaire de Vienne. L'objectif est de permettre à chacun d'accéder à des connaissances sans aucune barrière. Les sujets sont variés et multiples selon les intervenants : philosophie, histoire, économie, écologie, citoyenneté, droit, etc.

Les thèmes paraissent ambitieux mais les intervenants les rendent accessibles et les débats à l'issue de la conférence peuvent être riches d'éclaircissements et d'échanges.

Prochain rendez-vous à Villette le 11 avril 2019.

Un cabaret à Villette



Dans l'esprit d'accueil de notre commune, une troupe de cabaret viennoise va investir la salle polyvalente pour 2 jours de répétitions. Ces professionnels recherchaient un lieu adapté (grande salle publique avec scène, et loges dans la petite salle) pour mettre en place leur dernière création. Notre salle correspondant à ces critères, les 5 danseuses et chanteurs vont pouvoir peaufiner leur spectacle avant de le présenter au public au cours d'une "générale" en costumes.

Rendez-vous le vendredi 22 février à 15h. Entrée libre dans la limite des places disponibles, buvette à l'entracte.

EN BREF

Doléances

Le cahier de doléances est ouvert et accessible à tous les habitants en mairie, aux horaires d'ouverture, jusqu'au 22 février.

Grand débat

Caroline Abadie, députée, organise un grand débat pour l'ensemble des habitants de la vallée de la Seienne. Il se tiendra le 11 février à 19h, à la salle polyvalente de Villette et est ouvert à tous.

Sacs à bouteilles

300 sacs pour transporter des bouteilles en verre, fournis par Vienne Condrieu Agglomération sont disponibles en mairie. Les premiers arrivés seront les premiers servis !

27

AGENDA

- salle polyvalente

- Boudin - Saint-Vincent - 3 mars
- Carnaval Sou des écoles - 8 mars
- Soirée dansante - K'danse passion - 9 mars
- Exposition - Arts villettois - 10 mars
- Loto - EvanOhé - 16 mars
- Concert - Soleil d'automne - 17 mars
- Karaoké - FC Seienne - 30 mars
- Festival de l'humour - 3 avril
- Stage - Gym volontaire - 6 avril
- Soirée - Judo - 7 avril
- Conférence UPOP - 11 avril
- Galop Romain - 1er mai

Bulletin municipal de Villette-de-Vienne - Février 2019

Directeur de la publication : Bernard Louis

Rédacteurs : Isabelle Depreux, Émilie Buthion, Éliane Lafaye, Véronique Grillet

Création et mise en page : Émilie Buthion

Impression : Buroset

Crédit photos : mairie de Villette-de-Vienne - designed by freepik

Tirage en 800 exemplaires

